

TARIFS

DESIGNATIONS	TARIFS 2020
CIMETIERE	
Concession simple trentenaire Concession simple cinquantaenaire Concession double trentenaire Concession double cinquantaenaire Concession enfant trentenaire Fourniture d'une case enterrée 60x60 Fourniture d'une case columbarium et sa dalle Fourniture d'une plaque pour le pupitre du Jardin du Souvenir Concession cinéraire d'une durée de 10 ans Concession cinéraire d'une durée de 15 ans Ouverture et fermeture de caverne - Ouverture et fermeture de case de columbarium par un employé communal Dépôt au caveau provisoire (forfait) Caveau réhabilité (sans dalle de fermeture de case) - 1 place Caveau réhabilité (sans dalle de fermeture de case) - 2 places Caveau réhabilité (sans dalle de fermeture de case) - 3 places Caveau réhabilité (sans dalle de fermeture de case) - 4 places	177,00 € 247,30 € 362,75 € 494,60 € 10,30 € 309,15 € 884,15 € 13,00 € 106,90 € 159,80 € 28,10 € 28,10 € 213,80 € 281,40 € 348,90 € 416,50 €
LOCATIONS	
INDEMNITE en cas d'annulation d'une réservation de la salle signalée moins d'un mois avant la manifestation	1/2 du montant de la caution
LOCATION D'UNE SALLE	
Cinéma, conférence Séminaire été Séminaire hiver Vin d'honneur Formation pour adultes (par jour) Location de salle (à l'heure) Location de salle (à la journée si > à 3h) Caution demandée à tous les utilisateurs Caution pour la sono	96,20 € 152,50 € 96,30 € 25,85 € 7,90 € 25,85 € 62,75 € 125,85 €
LOCATION SALLE DES FETES "Daphné du Maurier"	
Associations vibraysiennes Particuliers : vin d'honneur seul VIBRAYE Particuliers : vin d'honneur seul EXTERIEUR Particuliers : vin d'honneur dansant VIBRAYE Particuliers : vin d'honneur dansant EXTERIEUR Buffet, banquet, bal, repas... VIBRAYE	Gratuit 120,45 € 136,50 € 166,90 € 204,70 € 337,25 €

TARIFS

DESIGNATIONS	TARIFS 2020
Buffet, banquet, bal, repas... EXTERIEUR Expositions associations EXTERIEURES Location de verres Location de vaisselle Petits ustensiles de la cuisine Location cuisine Location de cuisine avec vaisselle Pour garder la S. des Fêtes le lendemain Sono (caution) Caution demandée à tous les utilisateurs Ménage Vaisselle à remplacer (voir liste détaillée)	505,85 € 106,10 € 32,00 € 56,55 € 14,55 € 75,65 € 107,55 € 77,20 € 128,50 € 160,55 € 80,30 €
<p style="text-align: center;">LOCATION GYMNASSE "Jesse Owens" ou "Daniel Costantini"</p> Associations vibraysiennes (siège de l'association situé à Vibraye) Associations dont le siège n'est pas situé à Vibraye - Par jour du lundi au vendredi Associations dont le siège n'est pas situé à Vibraye - Par jour le samedi ou dimanche	Gratuit 270,10 € 371,40 €
TARIFS SALLE DE SPECTACLE "Le Quai des Arts" <i>Les prestations s'entendent sans repas (ceux-ci sont à la charge des utilisateurs)</i>	
<p style="text-align: center;"><u>Location de la salle :</u></p> Associations dont le siège n'est pas situé à Vibraye (le prix intègre une intervention technique de 2 heures d'un agent communal) Associations dont le siège est situé à Vibraye Réunion ou séminaire d'organismes publics (1 journée, manifestation sans droit d'entrée) Sauf Assemblée Générale Séminaires ou asso.hors Communauté de Communes des vallées de la Braye et de l'Anille (activités culturelles et/ou ouvertes au public) Caution demandée à tous les utilisateurs	67,25 € Gratuit Gratuit 403,20 € 692,15 €
<p style="text-align: center;"><u>Technicien (Matin : 9h-12h / Après-midi : 14h-17h / Soirée : 17h-23h) :</u></p> Associations dont le siège n'est pas situé à Vibraye - Intervention technique d'un agent communal au-delà des deux heures incluses dans la location de salle (coût à l'heure) Association dont le siège est situé à Vibraye : Matin ou après-midi avec intervention technique d'un agent communal Association dont le siège est situé à Vibraye : Soirée avec présence d'1agent cmal sans intervention technique Association dont le siège est situé à Vibraye : Soirée avec intervention technique d'1 agent cmal	22,50 € 45,00 € Gratuit 67,50 €

TARIFS

DESIGNATIONS	TARIFS 2020
Association dont le siège est situé à Vibraye : Matin + après-midi avec intervention technique d'1 agent cmal	90,00 €
Association dont le siège est situé à Vibraye : Après-midi + soirée avec intervention technique d'1 agent cmal	112,60 €
Association dont le siège est situé à Vibraye : Matin + après-midi + soirée avec intervention technique d'1 agent cmal	135,05 €
Intervention d'un régisseur professionnel intermittent : recrutement, contrat et rémunération à la charge de l'utilisateur de la salle	
Résidences (pour troupes et artistes) :	
Matin : 9h-12h / Après-midi : 14h-17h / Soirée : 17h-23h	
5 jours de résidence avec compensation du coût de la location par une prestation équivalente sans cachet	Gratuit
Matin + après-midi avec présence d'1 agent cmal sans intervention technique	276,80 €
Matin + après-midi avec intervention technique d'1 agent cmal	356,55 €
Matin + après-midi + soirée avec présence d'1 agent cmal sans intervention technique	415,30 €
Matin + après-midi + soirée avec intervention technique d'1 agent cmal	484,50 €
Matin + après-midi + soirée avec intervention technique d'1 agent cmal et d'1 intermittent	553,70 €
SPECTACLES ORGANISES PAR LA COMMUNE	
Tarif rouge adulte	10,00 €
Tarif rouge moins de 18 ans - Tarif bleu adulte - Tarif adulte spectacles jeune public	7,00 €
Tarif bleu moins de 18 ans	5,00 €
Tarif moins de 18 ans spectacles jeune public	2,00 €
BAR "QUAI DES ARTS"	
Bière, jus de fruits, eau gazeuse	2,00 €
Eau plate	0,50 €
Mise à disposition de l'espace bar (vaisselle, équipements) pour le repas des troupes ou l'organisation de buvettes	10,00 €
MINIBUS	
Utilisation du minibus 9 ou 23 places par les associations (tarif au km)	0,45 €
LOCATION DES BARRIERES ET GRILLES D'EXPOSITION	
Pour une barrière ou une grille d'exposition	1,75 €
DROITS DE PLACE	
DROIT DE PLACE POUR LES FORAINS	
Au mètre linéaire	0,62 €
Parking (pour les cirques)	75,35 €
Caution pour cirques et chapiteaux	401,35 €

TARIFS

DESIGNATIONS	TARIFS 2020
DROITS DE PLACE POUR LES TAXIS	
Droit annuel pour un véhicule	74,00 €
DROIT DE VOIRIE	
Occupation de la voie et place publique par m ²	17,95 €
Bornes électriques par trimestre pour les abonnés	26,35 €
Bornes électriques par occupation occasionnelle	2,60 €
TOURISME - LOISIRS	
TERRAIN DE CAMPING	
Par campeur, par jour	2,20 €
Par enfant de moins de 7 ans	1,20 €
Douche seule	1,20 €
Par voiture, par jour	1,30 €
Par branchement (normal), par jour	3,10 €
Par branchement caravane plus de 5,85m	6,70 €
Emplac. caravane moins de 5,85 m, par jour	1,60 €
Emplac. caravane de plus de 5,85 m, par jour	7,90 €
Emplacement d'une toile de tente, par jour	1,25 €
Emplacement d'un camping-car, par jour	2,40 €
Cautions pour tous les campeurs	
Cautions pour prêt de câbles de branchement	15,90 €
Cautions pour prêt de la clé du portail du camping	21,20 €
Cautions pour prêt de la clé des sanitaires	10,60 €
Garages morts facturés au tarif emplacement correspondant	
MOBILE HOMES	
<u>Nuitées de 14h à 10h</u>	
du 27 mars au 27 juin et du 29 août au 31 octobre 2020	62,70 €
du 28 juin au 28 août 2020.	69,75 €
<u>Semaine du samedi 14 h au samedi 10h</u>	
du 28 mars au 27 juin et du 29 août au 31 octobre 2020	268,45 €
du 27 juin au 29 août 2020	360,10 €
Forfait ménage : 4 heures des employés municipaux	
Cautions	378,30 €
Remplacement vaisselle ou élément d'inventaire : voir détail	
TAXE DE SEJOUR camping perçue au profit du Département et de la Communauté de Communes	
Montant par personne et par nuitée	0,22 €

TARIFS

DESIGNATIONS	TARIFS 2020
MACHINE A LAVER CAMPING Jeton pour machine à laver (l'unité)	2,00 €
AIRE D'ACCUEIL CAMPING-CARS Jeton pour accéder aux services de l'aire d'accueil (l'unité)	2,00 €
ACCES INTERNET Forfait pour disposer pendant 5 jours d'Internet	Gratuit
GUIDE DU ROUTARD Prix unitaire - Guide du Routard "Le Perche"	4,90 €
PISCINE MUNICIPALE Entrée adulte Entrée adulte après 18 H Accompagnateur (ne se baignant pas) Carnet de 10 entrées adultes Carnet de 10 entrées enfants Entrée enfant de moins de 16 ans Entrée jusqu'à 6 ans Perte clé casier vestiaire	3,20 € 2,15 € 0,55 € 26,80 € 9,35 € 1,75 € Gratuit 10,60 €
MINIGOLF La partie par personne Enfant de moins de 8 ans accompagné d'un joueur	1,40 € Gratuit
ENFANCE	
BIBLIOTHEQUE Droit d'inscription	2,60 €
LOCAL JEUNE Supplément sorties "conso" Adhésion au local (forfait annuel) : Allocataire QF ≤ 700 € Allocataire QF > 701 € ≤ 900 € Allocataires QF > 901 ≤ 1 100 Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400 Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	6,59 € 6,18 € 6,39 € 6,59 € 6,80 € 7,00 €
SORTIES ADOS <u>La demie-journée - Commune :</u> Allocataire QF ≤ 700 € Allocataire QF > 701 € ≤ 900 € Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	6,18 € 6,39 € 6,59 €

TARIFS

DESIGNATIONS	TARIFS 2020
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400 Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	6,80 € 7,00 €
<u>La journée complète - Commune :</u>	
Allocataire QF ≤ 700 €	12,36 €
Allocataire QF > 701 € ≤ 900 €	12,77 €
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	13,18 €
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	13,60 €
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	14,01 €
Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	
TICKET SPORTS	
Inscription en forfait sur une même semaine :	
<u>Forfait 2 jours :</u>	
Allocataire QF ≤ 700 €	5,56 €
Allocataire QF > 701 € ≤ 900 €	5,87 €
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	6,18 €
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	6,49 €
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	6,90 €
Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	
<u>Forfait 3 jours :</u>	
Allocataire QF ≤ 700 €	7,42 €
Allocataire QF > 701 € ≤ 900 €	7,73 €
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	8,03 €
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	8,34 €
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	8,65 €
Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	
<u>Forfait 4 jours :</u>	
Allocataire QF ≤ 700 €	8,65 €
Allocataire QF > 701 € ≤ 900 €	8,96 €
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	9,27 €
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	9,58 €
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	9,89 €
Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	

TARIFS

DESIGNATIONS	TARIFS 2020
<p>Forfait 5 jours :</p> <p>Allocataire QF ≤ 700 € 9,27 €</p> <p>Allocataire QF > 701 € ≤ 900 € 9,58 €</p> <p>Allocataires QF > 901 ≤ 1 100 9,89 €</p> <p>Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400 10,20 €</p> <p>Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire 10,51 €</p> <p>Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)</p>	
<p>ACCUEIL PERI SCOLAIRE - Enfants utilisant le transport scolaire</p> <p>Forfait annuel (par année scolaire) :</p> <p>Allocataire QF ≤ 700 € 41,66 €</p> <p>Allocataire QF > 701 € ≤ 900 € 42,69 €</p> <p>Allocataires QF > 901 ≤ 1 100 43,72 €</p> <p>Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400 44,75 €</p> <p>Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire 45,78 €</p> <p>Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)</p>	
<p>ACCUEIL PERI SCOLAIRE (par période de 15 minutes) :</p> <p>Allocataire CAF/MSA QF ≤ 700 € 0,39 €</p> <p>Allocataire CAF/MSA QF > 701 € ≤ 900 € 0,44 €</p> <p>Allocataires CAF/MSA QF > 901 ≤ 1 100 0,46 €</p> <p>Allocataires CAF/MSA QF > 1 101 ≤ 1 400 0,52 €</p> <p>Allocataires CAF/MSA QF > 1 401 ou Non allocataire 0,57 €</p> <p>Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)</p>	
<p>ALSH PETITES VACANCES - JUILLET - AOUT</p> <p>Inscription en journées complètes sur une même semaine :</p> <p>Forfait 2 jours :</p> <p>Allocataire QF ≤ 700 € 23,69 €</p> <p>Allocataire QF > 701 € ≤ 900 € 25,24 €</p> <p>Allocataires QF > 901 ≤ 1 100 27,60 €</p> <p>Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400 28,33 €</p> <p>Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire 29,87 €</p> <p>Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)</p> <p>Forfait 3 jours :</p> <p>Allocataire QF ≤ 700 € 34,61 €</p> <p>Allocataire QF > 701 € ≤ 900 € 36,93 €</p>	

TARIFS

DESIGNATIONS	TARIFS 2020
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	39,24 €
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	41,56 €
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	43,88 €
Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	
Forfait 4 jours :	
Allocataire QF ≤ 700 €	44,91 €
Allocataire QF > 701 € ≤ 900 €	48,00 €
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	51,09 €
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	54,18 €
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	57,27 €
Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	
Forfait 5 jours :	
Allocataire QF ≤ 700 €	54,59 €
Allocataire QF > 701 € ≤ 900 €	58,45 €
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	62,32 €
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	66,18 €
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	70,04 €
Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	
Repas : voir tarifs RESTAURANT SCOLAIRE	
ALSH à la demi-journée PETITES VACANCES Inscription en demi journées sur une même semaine :	
Forfait 2 demi-journées :	
Allocataire QF ≤ 700 €	11,33 €
Allocataire QF > 701 € ≤ 900 €	12,10 €
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	12,88 €
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	13,65 €
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	14,42 €
Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	
Forfait 3 demi-journées :	
Allocataire QF ≤ 700 €	16,07 €
Allocataire QF > 701 € ≤ 900 €	17,25 €
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	18,39 €
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	19,52 €
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	20,70 €

TARIFS

DESIGNATIONS	TARIFS 2020
<p>Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)</p> <p>Forfait 4 demi-journées :</p> <p>Allocataire QF ≤ 700 € 20,19 €</p> <p>Allocataire QF > 701 € ≤ 900 € 21,37 €</p> <p>Allocataires QF > 901 ≤ 1 100 22,56 €</p> <p>Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400 23,74 €</p> <p>Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire 24,93 €</p> <p>Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)</p> <p>Forfait 5 demi-journées :</p> <p>Allocataire QF ≤ 700 € 23,69 €</p> <p>Allocataire QF > 701 € ≤ 900 € 24,87 €</p> <p>Allocataires QF > 901 ≤ 1 100 26,06 €</p> <p>Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400 27,24 €</p> <p>Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire 28,43 €</p> <p>Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)</p>	
<p style="text-align: center;">ALSH MERCREDIS</p> <p style="text-align: center;">Tarification à la demi journée :</p> <p>Allocataire CAF/MSA QF ≤ 700 € 6,08 €</p> <p>Allocataire CAF/MSA QF > 701 € ≤ 900 € 6,70 €</p> <p>Allocataires QF > 901 ≤ 1 100 7,21 €</p> <p>Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400 7,83 €</p> <p>Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire 8,45 €</p> <p>Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)</p> <p><i>Repas ALSH mercredis : voir tarifs RESTAURANT SCOLAIRE</i></p>	
<p style="text-align: center;">SEJOURS</p> <p>Supplément mini séjour des 3/5 ans :</p> <p>Allocataire CAF/MSA QF ≤ 700 € 3,09 €</p> <p>Allocataire CAF/MSA QF > 701 € ≤ 900 € 4,12 €</p> <p>Allocataires QF > 901 ≤ 1 100 5,15 €</p> <p>Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400 6,18 €</p> <p>Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire 7,21 €</p> <p>Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)</p> <p>Forfait séjour de 6 jours :</p>	

TARIFS

DESIGNATIONS	TARIFS 2020
Allocataire CAF/MSA QF ≤ 700 €	153,06 €
Allocataire CAF/MSA QF > 701 € ≤ 900 €	159,65 €
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	166,55 €
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	173,04 €
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	179,74 €
Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	
<u>Forfait séjour de 4 jours :</u>	
Allocataire CAF/MSA QF ≤ 700 €	
Allocataire CAF/MSA QF > 701 € ≤ 900 €	
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	
Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	
<u>Forfait séjour de 5 jours :</u>	
Allocataire CAF/MSA QF ≤ 700 €	105,78 €
Allocataire CAF/MSA QF > 701 € ≤ 900 €	111,19 €
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	116,60 €
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	122,31 €
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	127,82 €
Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	
<u>Forfait séjours ados été :</u>	
Allocataire CAF/MSA QF ≤ 700 €	309,00 €
Allocataire CAF/MSA QF > 701 € ≤ 900 €	319,30 €
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	329,60 €
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	339,90 €
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	340,00 €
Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	
<u>Forfait séjours ados hiver :</u>	
Allocataire CAF/MSA QF ≤ 700 €	
Allocataire CAF/MSA QF > 701 € ≤ 900 €	
Allocataires QF > 901 ≤ 1 100	
Allocataires QF > 1 101 ≤ 1 400	
Allocataires QF > 1 401 ou Non allocataire	

TARIFS

DESIGNATIONS	TARIFS 2020
Hors commune : Majoration de 10% (sauf enfants hors commune scolarisés à l'école primaire C. Paysan)	
RESTAURANT SCOLAIRE	
Pause méridienne élémentaire (participation par année scolaire)	6,80 €
Repas maternelle : période scolaire, ALSH mercredis, ALSH ptes vacances/juillet/août	2,50 €
Repas primaire : période scolaire, ALSH mercredis, ALSH petites vacances/juillet/août	3,25 €
Repas surveillant : période scolaire, ALSH mercredis, ALSH juillet/août	5,20 €
ASSAINISSEMENT	
ASSAINISSEMENT - TARIF BINOME SURTAXE	
Branchements normaux et communaux	39,80 €
Au m ³ consommé	0,41 €
ANIMAUX ERRANTS OU EN DIVAGATION	
FRAIS DE FOURRIERE (soins, nourriture, garde)	
Par jour	17,40 €
Récupération d'un animal en dehors des heures d'ouverture des services techniques municipaux	34,80 €
FRAIS DE MARQUAGE	
Par tatouage (tarif pratiqué par le cabinet vétérinaire de Vibraye à la date du tatouage)	Tarif vétérinaire
DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS	
Facturation du temps passé pour l'enlèvement des déchets en fonction du coût horaires des agents chargé du nettoyage	Temps passé x coût horaire des agents chargés du nettoyage

Tarifs votés en Conseil Municipal : délibérations n° 2019-074 du 04/11/2019 et n° 2019-082 du 09/12/2019